



Canadian Environmental
Assessment Agency

Agence canadienne
d'évaluation environnementale



Évaluation environnementale sous la *Loi Canadienne sur l'évaluation environnementale 2012*

Colloque annuel du SIFÉE

Antananarivo

Octobre 2016

Canada



Utilité de l'évaluation environnementale pour le décideur ?

Croissance partagée



Prospérité, équité
accès par tous
Bénéfice pour citoyens

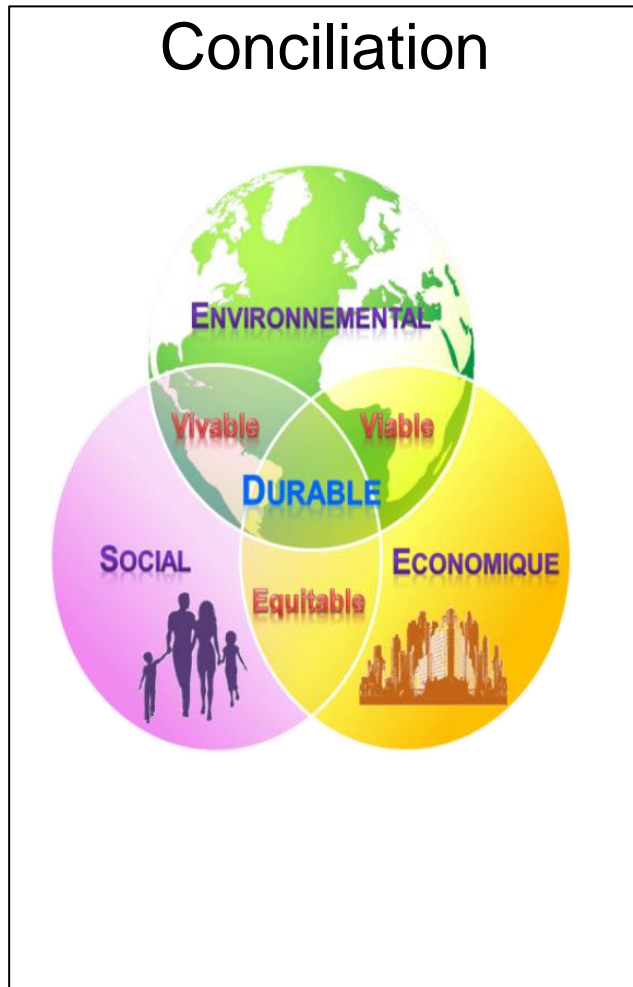
Développement responsable



Décisions éclairées du
gouvernement
Principes du développement
durable
Science et connaissances
locales



L'évaluation environnementale : processus



- Espace-temps où acteurs et parties prenantes réunis
- Juxtaposition et confrontation d'idées, expertises, connaissances et savoir
- Transparence
- Rigueur dans l'analyse

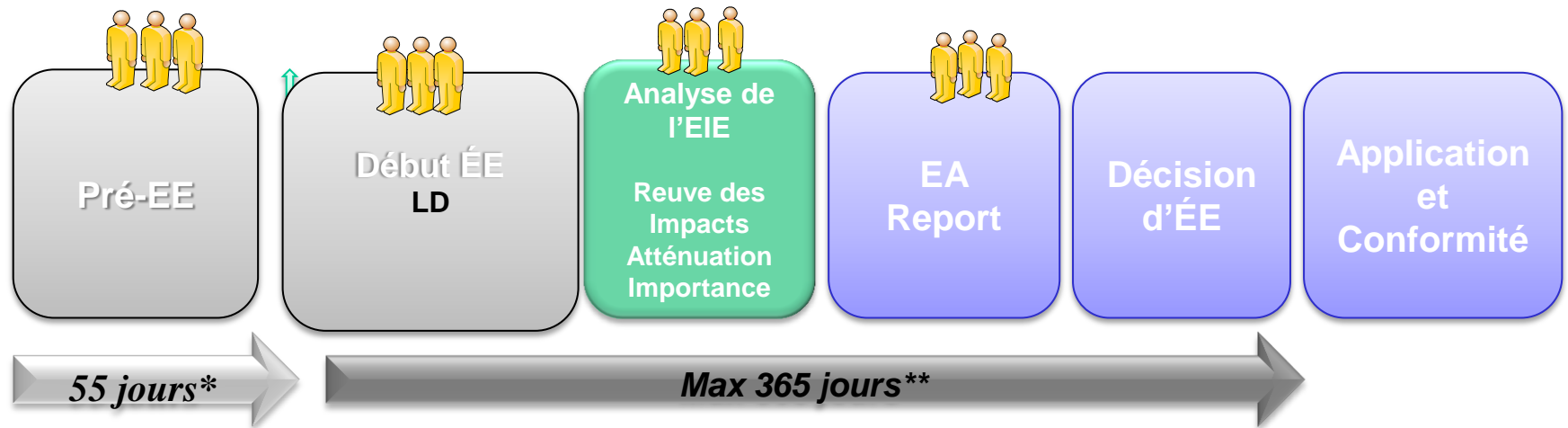


ÉE- éléments clés

- Légitimité par la transparence et participation publique
- Conditions gagnantes : préparation (transmission de l'information juste) et soutien financier à la participation
- Rigueur dans l'analyse de toute l'information (scientifique et savoir local et traditionnel)
- Décisions responsables fondées sur l'analyse, la réflexion pour atteindre les résultats concrets dans l'intérêt des citoyens: équité, viabilité
- Post-ÉE: surveillance, suivi et application de la loi



Évaluation Environnementale - Processus



 Consultation
publique

EIE: Étude d'impact environnemental



Principes et démarche provisoire

- L'examen des projets se poursuivra dans le cadre législatif actuel et en conformité avec les traités, sous les auspices des autorités responsables et des organismes de réglementation du Nord;
- Les décisions se fonderont sur les données scientifiques, les connaissances autochtones traditionnelles et d'autres données pertinentes;
- Le gouvernement s'enquerra des vues du public et des collectivités concernées pour les prendre en compte;
- Les peuples autochtones seront consultés sérieusement et, s'il y a lieu, des répercussions eu égard à leurs droits et intérêts seront pris en compte
- Les émissions de gaz à effet de serre directes et en amont attribuables à ces projets seront évaluées